

Protection des mineurs (1h)

Par Charel Schmit, Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher (OKaJu).

Contenu

- Comment faire des interviews avec des enfants ?
- Comment parler aux enfants, en particulier dans des situations compliquées ?

Biographie



(archives Hervé Montaigu)

Le 9 décembre 2020 Charel Schmit a été désigné par la Chambre des Députés comme Ombudsman enfants et jeunes pour un mandat de 8 ans. Il succède à René Schlechter. Il est membre et vice-président du « Conseil de Gouvernance » de « Caritas Luxembourg » en tant que président de « Caritas Accueil et Solidarité asbl qui est une association fondée en 1991 pour œuvrer dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale liées au sans-abrisme et mal-logement.

Langues Charel Schmit parle couramment le français, l'anglais, l'allemand et le luxembourgeois.